

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2024

---

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ  
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC299

présenté par  
Mme Colboc, rapporteure et M. Gaultier, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 3, après la première occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« lorsqu'ils sont nécessaires ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

réactionnel